

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BREVET UNITAIRE ET JURIDICTION UNIFIEE DU BREVET :

REGIMBEAU PUBLIE LE 1ER OUVRAGE DEDIE AU PROJET EUROPEEN PHARE

Paris, le 9 janvier 2017 - REGIMBEAU, Conseils en Propriété Industrielle et Mandataires en Brevets Européens, annonce la publication d'un livre dédié à l'un des projets européens majeurs : le brevet unitaire et la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB). Suite à l'annonce du gouvernement britannique de ratifier rapidement l'Accord sur la JUB, le brevet unitaire et la JUB devraient entrer en vigueur très prochainement.

C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de Conseils en Propriété Industrielle et Mandataires européens de REGIMBEAU se sont penchés sur les diverses règles de droit qui vont encadrer les futurs brevets unitaires et la Juridiction Unifiée du Brevet, dont le siège de la Division Centrale sera basé à Paris.



« *Il a fallu passer au crible tous les textes réglementaires et législatifs et tenter de procéder à une organisation de nos analyses des différentes problématiques auxquelles nous serons tous confrontés demain* » explique Francis AHNER, Associé REGIMBEAU.

L'ouvrage, intitulé : « **Brevet Unitaire et Juridiction Unifiée du Brevet : l'Europe se dote de nouveaux outils en faveur de l'innovation** » fournit un éclairage aux acteurs économiques européens sur les éléments stratégiques qui constituent le brevet unitaire et la JUB :

- La procédure et la représentation devant la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB)
- Conditions de validité et motifs de nullité devant la JUB
- Protection conférée par le Brevet et actes de contrefaçon
- Les langues du Brevet Unitaire et de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB)
- La preuve de la contrefaçon
- Les certificats complémentaires de protection
- Médiation et arbitrage
- Les incidences sur les contrats de licence

« *Le brevet unitaire présente un double avantage. En effet, les entreprises vont pouvoir protéger leurs inventions dans les principaux états de l'Union Européenne par une procédure centralisée tout en réalisant des économies substantielles.* » explique Stéphanie CELAIRE, Associée REGIMBEAU.

Ce livre fait suite à la sortie de SIM'UP, un outil de simulation de scénarios et d'aide à la décision, accessible à tous et gratuit, développé par REGIMBEAU, et qui permet aux entreprises de réaliser leurs propres simulations budgétaires et de comparer les coûts post délivrance de leurs brevets européens, avec ou sans effet unitaire.

Cet outil est accessible à l'adresse www.unitary-patent-costs.eu

ou en scannant le QR Code



A propos de REGIMBEAU

REGIMBEAU, Conseils en Propriété Industrielle et Mandataires en Brevets Européens, accompagne depuis plus de 85 ans les entreprises et les porteurs de projets des secteurs privés et publics, pour la protection, la valorisation et la défense de leurs innovations (brevets, marques, dessins et modèles).

REGIMBEAU en chiffres :

- 15 associés animent une équipe de 200 collaborateurs
- Classé aux premiers rangs des cabinets de Conseil en Propriété Industrielle français et européens
- Siège à Paris
- 6 agences à Lyon, Rennes, Montpellier, Grenoble, Caen, Toulouse
- 1 filiale à Munich
- Certification ISO 9001 : 2008 de l'ensemble de ses activités de conseil en Propriété Intellectuelle

Contact REGIMBEAU :

Marie Savare, Chargée de Communication
Tél : +33 1 44 29 35 00 - savare@regimbeau.eu

Contact PRESSE :

Laëtitia Berché - Cymbioz
Tél : +33 1 42 97 93 30 - laetitia.berche@cymbioz.com